

Le Bilan de Compétences

Votre Futur : Notre priorité

La première prise de contact sous 48 heures est gratuite

Objectifs du bilan :

Pour toute transition de carrière ou changement de domaine d'activité, pour progresser au sein de votre entreprise, pour retrouver un emploi, faire le point sur votre parcours ou dynamiser votre trajectoire professionnelle, le bilan de compétences s'avère aujourd'hui essentiel.

Cette démarche vous permet de mettre en lumière vos points forts tels que vos compétences, votre personnalité, vos aptitudes, et vous offre des orientations en termes de projet professionnel ou de formation, afin de bâtir votre avenir en toute confiance.

Le bilan de compétences injecte une nouvelle impulsion à votre vie professionnelle, vous aidant à donner un nouvel élan à votre carrière. Il constitue également un moyen de vérifier la faisabilité et la robustesse de votre projet, que ce soit pour une reconversion suite à des problèmes de santé, un désir profond de changement, ou encore dans l'optique de créer votre propre entreprise.

Prérequis :

Le bilan de compétences s'adresse à toute personne en réflexion sur son évolution professionnelle.

En effet il concerne les salariés, les demandeurs d'emploi, les personnes en situation de handicap dans le cadre d'un maintien en emploi ou d'une reconversion professionnelle, mais également aux entrepreneurs et aux intermittents du spectacle.

Le bilan de compétences est un droit, il peut être pris en charge soit par votre entreprise dans le cadre du plan de développement des compétences ou grâce à votre CPF (Compte personnel de Formation).

Les résultats attendus :

Le bilan de compétences vous donne l'opportunité de construire un projet professionnel réaliste et réalisable, un projet de formation ou un projet de création d'entreprise en lien avec :

- Votre profil, vos envies, vos valeurs, vos atouts, vos besoins
- Vos ressources, vos freins
- Les besoins du marché du travail

Et d'aboutir à un plan d'action pour faciliter la réalisation de votre projet.

Durée :

Le bilan de compétences dure de 12 heures à 24 heures sur 12 semaines maximum (cadre légal)

Accompagnement :

Il se fait en 3 étapes :

Etape 1

Phase préliminaire

- Analyser votre demande
- Confirmer votre engagement dans la démarche
- Expliquer le déroulement du bilan (méthodes, outils, tests)

Etape 2

Phase d'investigation

- Analyser votre parcours professionnel
- Evaluer vos aptitudes intellectuelles et cognitives
- Cerner vos valeurs, motivations, aspirations
- Etudier la faisabilité de votre projet en lien avec le marché du travail.

Etape 3

Phase de conclusion

- Formaliser votre projet professionnel
- Analyser vos atouts et vos axes de progrès
- Elaborer un plan d'action réaliste et réalisable
- Remise d'une synthèse

Modalités d'évaluation du Bilan de compétences :

- Grille d'évaluation en fin de formation
- Remise d'une synthèse écrite en fin de bilan de compétences qui vous servira pour défendre votre dossier de prise en charge de formation auprès de Transition Pro ou auprès de votre employeur dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.
- Suivi à 6 mois

Tarif du Bilan :

Entre 1200 € et 3000 €. Nous ajustons la durée de votre bilan de compétences en fonction de vos besoins et des objectifs à atteindre.

24 heures : 3000€ net de taxes / 16 heures : 2000€ net de taxes / 12 heures : 1500€ net de taxes

Délai d'accès :

Notre Société s'engage à vous **rappeler sous 48 H** et vous proposer **un rdv sous 7 jours avec un consultant bilan** au plus proche de votre domicile.

Handicap et bilan de compétences :

Accessibilité des locaux et adaptation des outils d'accompagnement pédagogiques en fonction de votre problématique de santé.